

**Que sont les critères de segmentation ?**

Un assureur applique plusieurs critères pour déterminer s'il peut accepter un risque et le tarif qui correspondrait à la couverture. En toute logique, ces critères de segmentation diffèrent selon la couverture. En effet, les éléments pertinents ne sont pas les mêmes s'il s'agit d'une assurance incendie ou d'une assurance auto, par exemple. Vous êtes également tenu de nous informer de toute modification survenant dans ces critères pendant la durée de votre police. Conformément à l'art. 45 de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances, Fidea publie ses critères de segmentation qu'elle applique au portefeuille existant et explique la raison de leur utilisation.

**Contrat d'assurance maladie**

Afin de déterminer l'acceptation (A), la tarification (T) et l'étendue de la couverture (C) pour une police assurance vie individuelle, Fidea applique les critères suivants :

Critères de segmentation	A	T	C
<b>Âge</b> La probabilité d'avoir des frais médicaux élevés augmente avec l'âge. L'âge auquel vous contractez cette police influence donc les couvertures proposées par Fidea, les conditions de couverture, la prime et la franchise.	A	T	
<b>Acceptation médicale</b> Votre état de santé actuel fournit une indication sur la probabilité d'avoir des frais médicaux. Votre état de santé actuel a donc une incidence sur les couvertures que Fidea vous propose, sur les conditions de couverture, sur la prime et sur la franchise.	A	T	C